

## PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU

**Présents** : Daniel DANGLARD, Michel BIBOLLET, Wesley TEINTURIER, Franck BIBOLLET, Olivier BOUCHEX-BELLOMIE, Xavier BOUCHEX-BELLOMIE, Odile LEGOUX, Gérard WICKER.

**Excusés** : Noël BIBOLLET (procuration à Wesley TEINTURIER), Cécile GERFAUD-VALENTIN (pouvoir à Daniel DANGLARD).

**Absent** : Benoît de BILLY.

**Secrétaire** : Wesley TEINTURIER.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 mars 2023.*

---

### **N° 13/2023**

#### **PRET CAISSE D'EPARGNE REMBOURSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un prêt relais d'un montant de 240.000 € avait été effectué auprès de la Caisse d'Epargne en juin 2020 afin de faciliter le paiement des entreprises pour la construction du bâtiment associatif. Le capital de ce prêt, soit 240 000€, devait être remboursé à la date du 11 juin 2022. A ce jour, le reste dû est de 170 000€.

Considérant les difficultés financières de la commune à solder ce prêt, Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, le versement de 110 000€ en mai 2023 puis 60 000€ en juin en 2023 à la Caisse d'Epargne

Où l'exposé du Maire, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le remboursement partiel d'un montant de 110 000€ en mai et 60 000€ en juin et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce remboursement.

### **N° 14/2023**

#### **FISCALITE DIRECTE LOCALE 2023 VOTE DES TAUX**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. En conséquence, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 3%.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 10 voix pour 1 voix contre (Gérard WICKER) **DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 13.45 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.47 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.32 %

## QUESTIONS DIVERSES

### **Daniel DANGLARD**

Suite à devis, présentation des tarifs et débat sur les jours d'ouverture des remontées mécaniques pour cet été.

Phase de finition des toilettes publiques au centre du village (plomberie et cloisons).

Possibilité d'une réunion entre Monsieur Frédéric BIBOLLET (agriculteur) et Arlysère concernant l'alimentation en eau au Plan Rebord.

### **Xavier BOUCHEX-BELLOMIE**

Demande à ce que la route de la Grange soit mieux finalisée dans son entretien.

### **Franck BIBOLLET**

La route des Chalets est-elle ouverte ? Oui (réponse de Daniel DANGLARD).

### **Michel BIBOLLET**

Vente d'un terrain communal au cœur du village (parcelle A 1562).

Pourquoi la route de la Soif est-elle ouverte à la circulation aussi tôt ?

Celle-ci étant accessible au vu des conditions climatiques et après vérification par les services techniques de la commune, il a été décidé d'ouvrir cette voie (réponse de Daniel DANGLARD).

### **Gérard WICKER**

Vérification de la future installation du composteur au Plan par Arlysère.

Demande le compte-rendu de la rencontre entre la commune et le Comité de transition (Collectif).

Celui-ci sera envoyé à l'ensemble des conseillers (réponse de Daniel DANGLARD).

Demande s'il a été fait un compte-rendu de la dernière CCID et, le cas échéant, si celui-ci est public ou peut être transmis aux élus. M. le Maire vérifiera auprès de la sous-préfecture.

### **Odile LEGOUX**

Avancement du dossier de délégation de service public pour les remontées mécaniques ?

Le dossier est en phase de préparation afin d'entériner la décision finale au printemps 2024 (réponse de Xavier BOUCHEX-BELLOMIE).

La séance est levée à 20 heures 30.

LA GIETTAZ, le 17 mai 2023

Le Maire,  
Daniel DANGLARD.

